

FAITS-DIVERS

BERGERAC : L'AVION SE POSE SUR LE VENTRE

Hier vers 17 h 45 un avion de tourisme bimoteur, avec cinq personnes à bord, a atterri sur le ventre, au lieu-dit La Faurille situé sur la route de Marmande. Les occupants du bimoteur, des Anglais et des Canadiens, qui testaient l'avion pour l'acheter, ont été choqués pour deux d'entre eux, et légèrement blessés pour les trois autres qui ont été transportés à l'hôpital de Bergerac. Il semblerait qu'un problème sur le train d'atterrissage soit à l'origine de l'accident.

PÉRIGUEUX : IVRE, IL PERD LE CONTRÔLE DEVANT LE COMMISSARIAT

Hier vers 2 h 50 un homme de 55 ans, demeurant à Saint-Léon-sur-l'Isle, a perdu le contrôle de son véhicule sur le rond-point Roosevelt, et embouti un plot de protection situé devant le commissariat. Son alcoolémie était positive.

EN BREF

CAMPAGNE PAC 2015

La campagne PAC 2015 est lancée depuis le lundi 27 avril avec l'ouverture de l'outil de télédéclaration TéléPAC. Les agriculteurs ont jusqu'au 9 juin inclus pour faire leur déclaration de demande d'aide. Compte-tenu de la réforme 2015, avant d'effectuer cette déclaration, la Direction départementale des territoires (DDT) les invite à découvrir le site www.pac2015.gouv.fr qui vous permet de consulter des fiches thématiques et réglementaires de la réforme, un outil de simulation de calcul des SIE, à la rubrique « Paiement vert », un guide national d'aide à la déclaration des prairies et pâturages permanents, à la rubrique « Règles transversales ». Il est également vivement conseillé de consulter régulièrement la rubrique « Formulaire et notices 2015 » du site de TéléPAC pour avoir accès à toutes les informations utiles et détaillées, relatives à la déclaration PAC. Pour faire votre télédéclaration, vous avez besoin de vous munir de votre numéro pacage et votre mot de passe (sinon, il vous faut créer un compte en ligne) et de votre code TéléPAC (si c'est votre 1^{ère} connexion en 2015) que vous trouverez sur votre courrier de notification de portefeuille de DPU daté du 18-04-2014. Dans TéléPAC, vous devrez consulter la rubrique « prairies sensibles » pour voir si vous êtes concernés par une stricte interdiction de retournement de vos pâturages permanents. Pour mémoire, en Dordogne, il s'agit des flots déclarés en « Landes et parcours » en 2014 et situés en zonage Natura 2000.

Dans TéléPAC, vous avez la possibilité de modifier les informations relatives à l'identification de votre exploitation (statuts, répartition du capital social des associés, coordonnées) et vos références bancaires. Dans ce dernier cas, il est impératif de joindre un RIB pour une bonne prise en compte des coordonnées bancaires (sinon les paiements resteront suspendus). Les formulaires relatifs aux déclarations d'événement liés aux Droits à Paiement de Base (transferts, subrogation, demande à la réserve) seront mis en ligne sur TéléPAC très prochainement. Les transferts de référence et de ticket d'entrée entre fermier entrant et fermier sortant seront possibles. Si vous n'avez pas la possibilité de consulter les informations mises en ligne et si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur la réforme 2015 et sur les modalités de déclaration, vous pouvez assister aux réunions d'information collectives organisées tous les mardis jusqu'au 9 juin inclus à 9 h.30 à la DDT dans la grande salle de réunion du rez-de-chaussée. Les services de la DDT restent à votre disposition pour toute information complémentaire au 05 53 45 57 00 (accueil téléphonique ouvert de 8 h 30 à 17 h 30).

Festiv' en Marche
La chanson belle et rebelle

Renseignements sur : www.festiv-en-marche.com

Les 21, 22, 23 & 24 mai 2015
La chanson belle et rebelle

MOUHET (36)
5^{ème} édition

Chanson, poésie, finale, découvertes, expos, débats, projection, causeries...



Un chèque de 1 000 euros a été remis à l'APEI

L'APEI Périgueux a participé cette année encore à « l'opération brioches », lancée nationalement. L'objectif de cette action est triple : faire connaître l'association, les personnes déficientes mentales et récolter des fonds.

Les brioches du cœur

Le Crédit coopératif est une banque, partenaire institutionnel de l'Union nationale des APEI. Le 19 mai dernier, l'organisme remettait à l'Association de parents d'enfants inadaptés, un chèque d'une valeur de 1 000 euros, venant s'ajouter aux 4 336 euros récoltés lors de la vente des brioches. « Chaque année, nous sélectionnons des projets innovants, dont l'action résonne en nous, car elle participe bien à l'inclusion des personnes déficientes » explique Magalie Tarin du Crédit coopératif.

UNE CHAÎNE DE LA SOLIDARITÉ

Les brioches ont été confectionnées par sept travailleurs de l'ESAT, qui ont mis tout leur cœur à la fabrication de ces viennoiseries, encadrés par des professionnels du pôle restauration et M. Lacorre, boulanger à Trélassac. 4 500 brioches ont été vendues durant deux jours, les 10 et 11 oc-

tobre derniers dans quatre grandes surfaces de l'agglomération périgourdine, grâce à des bénévoles, une petite trentaine sous la houlette de Jean-Louis Chaussin et des élus de l'association.

« Ces fonds récoltés permettront d'organiser pour les résidents une sortie culturelle ou sportive » a indiqué Olivier Martin, directeur général de l'APEI, « au-delà de l'aspect vente, ce genre d'initiative permet de fédérer les énergies, de communiquer sur la déficience mentale et de nous ouvrir à la vie de la cité. On a des compétences, des capacités que l'on peut aussi apporter », ajoute Olivier Martin. Pour Pascal Maly, responsable du Pôle restauration, « cette opération est valorisante, ils ont l'habitude de travailler pour leurs collègues et là ils sont mis dans une situation différente, ils voient leur fabrication à la vente, ils en sont fiers ».

Dernièrement, plusieurs travailleurs ont participé à un défilé

de mode au Théâtre de Périgueux, une façon là encore d'évoluer dans un univers différent et de rencontrer d'autres personnes. Onze établissements dépendent de l'APEI Périgueux, qui accompagne 500 personnes déficientes intellectuelles et emploie 350 salariés.

VALÉRIE DESFRANÇOIS

QUELQUES REPÈRES

AU CINÉMA, LE 28 MAI

Dans le cadre de l'édition 2015 du Printemps du Proche-Orient, Ciné Cinéma proposera, le jeudi 28 mai, à 20h00 à Cap Cinéma, le film Chelli, du réalisateur Asaf Korman, dont la projection sera suivie d'un débat animé par Annette Burelout, vice-présidente de l'ApeI et Odile Labelle, vice-présidente de l'Asfha, sur le thème « Etre frère ou soeur de personnes en situation de handicap intellectuel ».

L'ECHO

Chaque jour retrouvez l'info et votre journal en ligne sur l-echo.info